

Le subjonctif futur en espagnol (1)

LES DERNIERS RETRANCHEMENTS DE LA FORME

C'est essentiellement dans la langue juridique que l'on peut observer encore le fonctionnement d'une forme verbale appelée par les grammairiens, *el futuro de subjuntivo*, ou *futuro hipotético de subjuntivo*. Nebrija l'appelle « *el venidero del subjuntivo* »¹. On le trouve sous l'une ou l'autre de ses deux formes aspectuelles : *amare*, l'aspect simple qui dit le procès dans son déroulement ou *hubiere amado*, l'aspect composé qui dit l'au delà du procès.

La terminologie variant d'un grammairien à l'autre, on s'accorde cependant à reconnaître que c'est Andrés Bello (1847)² qui a employé la terminologie verbale la plus élégante et la plus précise : pour la distinction aspectuelle, il parle d' « *ante-presente* » (*he cantado*), « *ante-pretérito* » (*había cantado*) et *ante-futuro* (*habré cantado*). Dans le cas des deux formes qui nous occupent, Bello parle de *futuro de subjuntivo* (*cantare*) et de *ante-futuro de subjuntivo* (*hubiere cantado*).

La Real Academia lui consacre une page de sa *Grammaire*³, en constatant essentiellement le caractère archaïque du subjonctif futur et en signalant des équivalences par le subjonctif ou l'indicatif présent.

La conjugaison du subjonctif futur n'est plus décrite dans les grammaires espagnoles publiées en France à l'usage des francophones, sauf dans la *Grammaire explicative de l'espagnol*⁴ et dans la *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain* :

Le futur du subjonctif se forme à partir de la troisième personne du pluriel du passé simple.

*Il arrive cependant que l'on trouve les deux temps (futur simple et futur antérieur du subjonctif) dans des secteurs très spécialisés de la langue (droit, justice, code de commerce)*⁵.

*Dans la langue moderne, ces futurs du subjonctif sont remplacés par le passé composé ou par le subjonctif présent*⁶.

¹ Antonio de NEBRIJA, *Gramática de la lengua castellana*, Centro de Estudios Ramón Areces, Madrid, 1989.

² Andrés BELLO, *Gramática de la lengua castellana destinada al uso de los Americanos* (1847), col. EDAF Universitaria, Madrid, EDAF, 1996.

³ REAL ACADEMIA ESPAÑOLA, *Gramática de la lengua española*, Espasa, Decimoquinta reimpresión, Madrid, 2006, p.201.

⁴ Bernard POTTIER, Bernard DARBORD et Patrick CHARAUDEAU, *Grammaire explicative de l'espagnol*, Paris, Nathan, col. Réf., 2^e édition, 1995. Cet ouvrage comporte une annexe sur la conjugaison des verbes avec les paradigmes de *cantare* et *hubiere cantado*, sous les noms de *futuro de subjuntivo* et *futuro perfecto de subjuntivo*.

⁵ Pierre GERBOIN et Christine LEROY, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette, 1991, p. 152.

⁶ *Ibidem*, p. 213.

Les auteurs donnent deux exemples de cette substitution de formes dont le maintien « signifie une volonté d'archaïsme » :

Si no hubiere pagado en un plazo de quince días, que se le encarcele.
(= si no ha pagado)
Sea cual fuere en desenlace, no cambiaré de dirección.
(= sea cual sea)

Malgré la considération que lui accordent certains grammairiens (Criado de Val le présente comme « *una de las formas verbales más características del español* »⁷) et l'affection des hispanistes, conscients de la subtilité de ses effets de sens, on doit, par le constat des très faibles occurrences numériques, considérer qu'il ne fait plus partie du système verbal de l'espagnol courant, parlé et écrit puisqu'il n'apparaît actuellement que dans des expressions figées (*sea lo que fuere*), dans le langage juridique et dans certains textes religieux⁸.

Maurice. Molho admet :

Ya se sabe que el modo α^2 ha caído en desuso. Si no fuera por la literatura jurídica o los misales - de los que es difícil afirmar que en los países hispanófonos tienen pocos lectores-, casi podría decirse que el subjuntivo ascendente largo se ha extinguido⁹.

Dans une perspective diachronique, donc différente de la description maximaliste et intemporelle de Maurice Molho, Gilles. Luquet retrace l'évolution du subjonctif futur dans les différents états de système du verbe espagnol depuis le premier état, le système médiéval 1, en vigueur jusqu'au milieu du XIII^e siècle, jusqu'au cinquième état, celui de l'espagnol moderne, où l'on ne trouve des traces de cette forme verbale que dans la mesure où :

Chaque fois qu'un état de système cède la place à un autre, les caractéristiques du premier coexistent toujours plus ou moins longtemps avec celles du second¹⁰.

Outre le domaine des préceptes juridiques il semblerait que le subjonctif futur se maintienne encore dans la langue parlée de certains pays américains, dans des régions bien déterminées : la région atlantique du Panama, la côte atlantique et le nord de la Colombie, le nord-ouest du Vénézuéla, Cuba, Porto Rico, Saint-Domingue, et l'Equateur. Germán de

⁷ Manuel CRIADO DE VAL, *Gramática española y comentario de textos*, S.A.E.T.A., Madrid, 1976, p. 172.

⁸ Dans les textes religieux, tels que les traductions du Nouveau Testament, son apparition semble subordonnée au bon vouloir des traducteurs et varie donc d'une version à l'autre.

⁹ Maurice MOLHO, *Sistématica del verbo español (aspectos, modos, tiempos)*, Madrid, Gredos 1975, tome II, p.571.

¹⁰ Gilles LUQUET, *Systématique historique du mode subjonctif espagnol*, annexes des cahiers de linguistique hispanique médiévale, volume 5, publication du séminaire d'études médiévales hispaniques de l'Université de Paris XIII, Paris, 1988, p. 83.

Granda, dans un article intitulé « *Formas en -re en el español atlántico y problemas conexos* » délimite ainsi cette répartition :

*El denominador común del área hispanoamericana conservadora, con mayor o menor vitalidad, de formas de futuro hipotético es, pues, su condición de zonas insulares o continentales limítrofes al mar Caribe o situadas en él. Parece, por ello, que podemos hablar de un fenómeno centrado en las Antillas y con extensión a las áreas continentales fronteras a las mismas*¹¹.

Quant aux zones situées sur le continent, l'auteur confirme :

*El inmediato e íntimo contacto de las zonas en cuestión con las áreas costeras atlánticas de las que no solamente se originan históricamente de manera inmediata, sino que con ellas mantienen ininterrumpidas y constantes relaciones durante largos y decisivos períodos cronológicos. Podríamos definir las, por ello, como prolongaciones históricas inmediatas de los focos costeros de colonización y poblamiento*¹².

Nous manquons d'évaluations numériques précises (corpus et statistiques) sur l'emploi du subjonctif futur dans la langue parlée actuelle de cette « zone atlantique ». Ce que Granda précise n'incite pas à tenir cette forme pour très vivace dans les parlars actuels de cette zone :

*He comprobado personalmente, durante mi estancia en Puerto Rico (1965-1966) que las formas subjuntivas en -re se hallan aún vivas, al menos, en el habla corriente de la generación anciana, y aun entre gentes de mediana edad, de las clases populares del área S.E. de la isla*¹³.

Le subjonctif futur est donc actuellement une forme verbale totalement marginalisée dont les apparitions relèvent du caractère diasystématique de la langue, c'est-à-dire de cet agencement (il n'est plus question de structures rigoureusement agencées) qui permet le fonctionnement en synchronie de structures majoritaires et de structures minoritaires.

¹¹ Gernán de GRANDA, « *Formas en -re en el español atlántico y problemas conexos* », *Estudios lingüísticos hispánicos, afrohispanos y criollos*, Madrid, Gredos, 1978, p. 100.

¹² *Ibidem*, p.101-102.

¹³ *Ibidem*, p. 98. Nous avons relevé des subjonctifs futurs dans les écrits de Fidel Castro, lorsqu'il s'agit de proposer un programme législatif. Nous sommes donc là en présence de l'emploi actuel du subjonctif futur, écrit et réservé au domaine juridique. Par exemple : « *El primer gobierno de elección popular que surgiere inmediatamente después tendría que respetarlas [todas estas pragmáticas], no sólo porque tuviese un compromiso moral con la nación, sino porque los pueblos cuando alcanzan las conquistas que han estado anhelando durante varias generaciones, no hay fuerza en el mundo capaz de arrebatarlas.* » Fidel Castro, *La historia me absolverá*, Oficina de Publicaciones del Consejo de Estado, La Habana, 1993. En revanche, nous n'avons relevé aucun subjonctif futur dans la Constitution Cubaine.